



Vade-mecum des fiches « instances de concertation »

Décembre 2023

Table des matières

1. Structure des fiches.....	3
2. Précisions sur les rubriques	4

1. Structure des fiches

Nom :		
Acronyme :		
Domaines	Autorité compétente et/ou de référence	Echelon territorial
<input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Enseignement <input type="checkbox"/> Qual. <input type="checkbox"/> Emploi	<input type="checkbox"/> Europe <input type="checkbox"/> Fédéral <input type="checkbox"/> Communauté flamande <input type="checkbox"/> FWB <input type="checkbox"/> Wallonie <input type="checkbox"/> RBC <input type="checkbox"/> COCOF <input type="checkbox"/> Communauté germanophone <input type="checkbox"/> VGC <input type="checkbox"/> Sous – Régional <input type="checkbox"/> Local	<input type="checkbox"/> Wallonie - Bruxelles <input type="checkbox"/> Flandre - Bruxelles <input type="checkbox"/> Régional wallon <input type="checkbox"/> Régional bruxellois <input type="checkbox"/> /s-régional wallon <input type="checkbox"/> /s-régional bruxellois
Transversal <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Références légales		
<i>Type et date du texte fondateur.</i>		
Existence de références légales : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> en activité effective	
Composition & Durée du mandat	<input type="checkbox"/> Paritaire <input type="checkbox"/> Tripartite <input type="checkbox"/> Absence des partenaires sociaux	
Liens formels		Instances internes
<i>Que les organes extérieurs à celui qui est décrit, entretenant des liens réguliers et officiels avec celui-ci</i>		<i>Que les instances dépendant directement de l'instance décrite</i>
Commentaires		
<i>Concerne l'avenir, Éléments de prospective</i>		
Site web		

2. Précisions sur les rubriques

Nom

Dénomination officielle (et commune).

Acronyme

Utilisé officiellement (ou, *en italique*, construit pour les besoins de cet inventaire).

Domaines

Le ou les domaines officiels de compétence de l'instance. Il ne s'agit donc pas forcément des domaines que les membres de l'instance représentent. Lorsque l'instance a une compétence dans le domaine de l'enseignement mais uniquement de l'enseignement qualifiant, c'est la case « Qualifiant » qui est cochée et non « Enseignement ».

Transversale : oui/non

Une instance transversale est une instance active dans plusieurs domaines. Si plusieurs cases sont cochées dans la catégorie « Domaines », l'instance est considérée comme « transversale ».

Autorité compétente et/ou de référence

Une instance peut avoir une ou plusieurs autorités « compétentes ». Les autorités compétentes sont les autorités de tutelle. Les autorités de référence sont liées par des accords à l'instance. Dans les fiches, **la ou les autorités compétentes sont soulignées et mises en gras** pour les distinguer des autorités de référence.

Echelon territorial

C'est le périmètre géographique d'action de l'instance. Il est possible que plusieurs cases soient cochées, par exemple « régional bruxellois » et « sous-régional wallon » pour les IBEFE et les CZA.

Références légales

Le texte légal à la base de la création de l'instance, ainsi que la dernière modification, avec un lien permettant de le consulter, et le cas échéant, la version coordonnée des modifications. À défaut, c'est un texte politique, comme un accord de majorité, qui est mentionné.

Activité effective

Case cochée « Oui » si l'instance s'est réunie ou a produit quelque chose dans les deux dernières années.

Composition et durée du mandat

Le nombre et la particularité des membres, effectifs, invités, experts. La durée du mandat n'a pas toujours pu être précisée.

Paritaire : oui/non

Une instance paritaire est composée uniquement de représentants des employeurs et de représentants des travailleurs, en nombre égal (ex : Brupartners). Notons toutefois que ce type d'instances peut comporter des membres avec voix consultative (représentants de gouvernements, représentants de l'administration...).

Tripartite : oui/non

Une instance tripartite est composée de représentants du Gouvernement et des partenaires sociaux (ex : le Comité Bruxellois de Concertation Economique et Sociale).

Absence des partenaires sociaux : oui/non

La case est cochée dans le cas d'instances où les partenaires sociaux n'ont pas voix délibérative.

Liens formels

Les noms (ou acronymes) des instances qui ont un lien officiel et régulier avec l'instance décrite.

Instances internes

Les instances qui dépendent directement de l'instance décrite. Cela peut être des GT (groupes de travail), des Chambres, des Commissions internes, etc.

Commentaires

Les développements prévus de l'instance, les enjeux et projets en cours, des précisions sur les missions de l'instance, etc.

Site web

Est mentionné le lien hypertexte permettant d'accéder au site de l'instance de concertation correspondante. Plusieurs sites sont mentionnés lorsque la fiche renvoie à une série d'instances.